



MAIRIE
de
NOAILHAC

Téléphone 05 63 50 50 05

**Compte Rendu
Du Conseil Municipal
De la commune de Noailhac
Séance du 14 février 2018**

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Jean-Louis GAU ; Henri BOSCH ; Serge BARBASTE. Jacques BLANC ; Etienne SICARD ; Jean-Marie BERNAT ; Marc GEMIN.

Mmes : Marie-Pierre PALAYSI ; Armelle ANDRADE ; Gaëlle THUILLIER ; Christiane MADAULE.

Excusée ; Mme Isabelle CARRIÈRE (procuration donnée à Mme Armelle ANDRADE)

PREPARATION DU BUDGET

Les programmes à prévoir en 2018 sont :

- Restes à réaliser de 2017 :
 - o WC public aux personnes à mobilité réduite, dans l'ancienne école (en cours de finalisation)
 - o Cimetière : le mur est fini, reste le crépi
L'aménagement se poursuivra tout au long de l'année.
 - o Rénovation vitraux de l'église : la 1^{ère} tranche des travaux va débiter courant mars.
La souscription se poursuit afin de récupérer les 60% manquants.

- Programmes 2018 :
 - o Des travaux de goudronnage seront prévus (la commission des travaux se réunira pour établir les travaux prioritaires)
 - o Protection incendie : une citerne souple est à prévoir sur Malacan. Un dossier de demande de subvention a été déposé.
 - o Cheminement piétonnier avenue Charles Tailhades : le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour l'inscription de ce programme au budget 2018.
 - o Rénovation lampes éclairage public : installation de lampes LED permettant une économie de 40% sur la consommation. Nous pouvons bénéficier des aides du syndicat d'électrification du Tarn.

Outre ces programmes, une réflexion d'ensemble pour la rénovation de la salle Roger Gau sera menée courant 2018.

**PRESENTATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA
COMMUNE DE NOAILHAC**

Une réunion a eu lieu le 08 février avec le bureau d'étude Entech. Ce dernier va proposer des pistes d'évolution du schéma d'assainissement.

INFORMATION

Depuis le 1^{er} octobre, M Barbaste est élu conseiller délégué aux travaux. Afin de ne pas modifier le budget communal, M le Maire et les adjoints ont décidé de diminuer leurs indemnités pour compenser celle perçue par M Barbaste.

QUESTIONS DIVERSES

- Une nouvelle association « les Cavaliers des 4 saisons » a été créée. Elle sollicite une aide financière, le Conseil municipal allouera une subvention de démarrage de 200 €uros
- Traversée de Pont-Carral : M le Maire donne lecture d'une lettre d'une habitante de Pont-Carral qui soulève la dangerosité de la traversée du hameau du fait de la vitesse excessive des véhicules.
Pour que la commune puisse envisager des travaux, il conviendrait de rattacher ce hameau à l'agglomération de Noailhac.
Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité (dont 1 voix par procuration) de ne pas considérer Pont-Carral et le Pont du Grel comme zones agglomérées de la commune et précise que les travaux de sécurité sont trop onéreux pour être supportés seulement par la commune, et qu'il incombe au Département de les prendre à sa charge.
- Un chantier jeune se déroulera sur Noailhac en juillet et concerne les adolescents de 11 à 17 ans.
La commission enfance jeunesse va se réunir pour préparer ce chantier et réfléchir sur des travaux à leur confier.
- Une demande auprès de la mairie de Payrin a eu lieu lundi 12 février pour la possibilité d'une mise en place d'une convention d'accueil des enfants de – de 3 ans.
Pour l'instant pas de possibilité de convention, car la structure de Payrin est saturée. Les parents peuvent cependant contacter la crèche au cas où une place se libérerait.
- Effectifs de l'École : Mme l'Inspectrice de l'Éducation nationale est venue en mairie pour nous informer que Noailhac figurait sur la liste des écoles susceptibles d'avoir une suppression de classe à la rentrée 2018.
- Devis décorations de Noël : un devis a été demandé à une entreprise pour la location et la mise en place des illuminations pendant la période des fêtes de Noël. Vu le montant élevé du devis le conseil municipal décide de ne pas donner suite.